



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE
du Jeudi 30 Juin 2011
à 19 h 00

63

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille onze et le trente Juin à 19 h 00, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Philippe NAUCHE Député-maire.

La convocation a été établie et affichée le Vendredi 24 Juin 2011.

PRESENTS:

Monsieur Philippe NAUCHE, Madame Patricia BORDAS, Monsieur Frédéric FILIPPI, Monsieur André PAMBOUZOGLOU, Madame Shamira KASRI (à partir de 19h35), Madame Martine DELBOS (jusqu'à 22h25), Madame Françoise GAUTRY, Madame Nicole CHAUMONT (jusqu'à 22h25), Monsieur Etienne PATIER (jusqu'à 21h10), Monsieur Ahmed MENASRI, Monsieur Jean ROSE (à partir de 20h40), Monsieur Philippe LESCURE, Monsieur Michel DA CUNHA (jusqu'à 1h00 le 1er juillet), Madame Chantal FERAL MONS, Monsieur Manuel FAJARDO, Madame Martine CONTIE, Monsieur Bernard LONGPRE, Madame Annabelle REYDY, Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Madame Véronique SEILLE, Monsieur Dominique MIRAS, Madame Fabienne CASSAGNES, Madame Line-Rose MAZAUDOUX, Madame Marie-Odile SOURZAT, Monsieur Jean-Pierre NADIN (jusqu'à 1h00 le 1^{er} juillet), Monsieur Jean-Claude CHAUVIGNAT (à partir de 20h10 jusqu'à 0h15 le 1^{er} juillet), Monsieur Frédéric SOULIER, Madame Martine MUSEUX, Madame Dominique EYSSARTIER (jusqu'à 21h35), Madame Valérie TAURISSON, Monsieur Francis COLASSON (jusqu'à 23h30), Monsieur Jean-Pierre VERNAT, Monsieur Jean-Louis ESTAGERIE, Mademoiselle Michèle GENESTE, Monsieur Jean-Pierre TRONCHE, Madame Jalila RACHIDI,

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE MANDAT DE VOTE :

<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>	<u>Date procuration</u>
Madame Shamira KASRI	Monsieur Manuel FAJARDO jusqu'à 19h35	29/06/2011
Madame Martine DELBOS	Madame Shamira KASRI à partir de 22h25	30/06/2011
Madame Nicole CHAUMONT	Monsieur André PAMBOUZOGLOU à partir de 22h25	30/06/2011
Monsieur Etienne PATIER	Monsieur Philippe NAUCHE à partir de 21h10	30/06/2011
Monsieur Jean ROSE	Madame Martine CONTIE jusqu'à 20h40	21/06/2011
Madame Catherine GABRIEL	Madame Véronique SEILLE	27/06/2011
Monsieur Michel DA CUNHA	Monsieur Jean ROSE à partir de 1h00 le 1 ^{er} juillet	30/06/2011
Madame Camille LEMEUNIER	Madame Françoise GAUTRY	29/06/2011
Madame Patricia BROUSSOLLE	Madame Chantal FERAL MONS	23/06/2011
Monsieur Jean-Claude FARGES	Monsieur Frédéric FILIPPI	20/06/2011
Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS	Monsieur Philippe LESCURE	21/06/2011
Madame Germaine BLANC	Madame Patricia BORDAS	14/06/2011
Monsieur Jamel GHAIOUT	Monsieur Ahmed MENASRI	21/06/2011
Monsieur Jean-Pierre NADIN	Monsieur Manuel FAJARDO à partir de 1h00 le 1 ^{er} juillet	30/06/2011
Monsieur Jean-Claude CHAUVIGNAT	Madame Nicole CHAUMONT jusqu'à 20h10	30/06/2011
Madame Dominique EYSSARTIER	Madame Valérie TAURISSON à partir de 21h35	30/06/2011
Monsieur Francis COLASSON	Mademoiselle Michèle GENESTE à partir de 23h30	30/06/2011

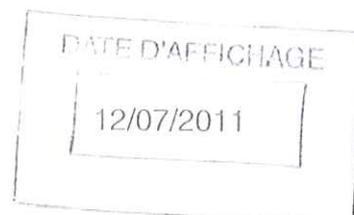
ABSENTS EXCUSES N'AYANT PAS DONNE MANDAT DE VOTE:

Monsieur Bernard LONGPRE (jusqu'à 19h50), Monsieur Jean-Claude CHAUVIGNAT (à partir de 0h15 le 1er juillet)

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Ahmed MENASRI pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : FOURRIERE AUTOMOBILE - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE POUR L'ANNEE 2010

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Conseiller délégué



Selon l'article L.1411.3 du code général des collectivités territoriales, le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante avant le 1^{er} juin, un rapport annuel comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service.

Ces dispositions ont été précisées par l'article R.1411.7 du code général des collectivités territoriales créé par le décret n°2 005.236 du 14 mars 2005.

Le rapport du délégataire constitue aussi un moyen d'information des usagers dans la mesure où il est mis à la disposition du public.

Au titre de l'année 2010, le délégataire de la fourrière automobile a fourni les bilans et comptes de résultat ainsi qu'une note à titre de compte-rendu technique et d'activités et les statistiques fournies à la préfecture qui sont annexés à la présente.

Ils ont été soumis à la commission consultative des services publics locaux le 15 juin 2011.

Il est proposé au conseil municipal :

- de prendre acte de ce rapport du délégataire pour l'année 2010.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
Le Député-Maire

Le Député-Maire

Philippe NAUCHE

